

ACCUEIL >> TRIBUNES >> L'AUDIENCE SYNDICALE EN ENTREPRISE : UN NOUVEAU CYCLE S'OUVRE, UN ENJEU MAJEUR. PAR JEAN-CLAUDE ANCELET

TRIBUNES

L'audience syndicale en entreprise : un nouveau cycle s'ouvre, un enjeu majeur. Par Jean-Claude Ancelet

Publié le 12/05/2025



Le 8 avril 2025, le ministère du Travail a communiqué les résultats de la mesure de l'audience nationale en France et au niveau des branches d'activités professionnelles. Il s'agit de la représentativité des syndicats depuis le 1er janvier 2025 et sur les quatre années à venir. Cette audience découle du décompte des années 2021 à 2024 et augure d'un nouveau cycle de quatre ans de 2025 à fin 2028 pour toutes les entreprises privées. Il en résulte que toutes les entreprises vont procéder à de nouvelles élections professionnelles en 2025, 2026, 2027 voire 2028 avec une remise à zéro des comptes.

L'enjeu est majeur du fait de sa résonance et de ses impacts

Contrairement aux idées installées et colportées, le taux de participation des salariés n'est pas ridicule. Dans les entreprises à CSE, il est de 58,8 % en augmentation de 1,3 % par rapport au cycle précédent. Il avoisine les 70 % dans les grandes entreprises.

La participation est l'enjeu majeur d'une **élection professionnelle** de par le fait que les conséquences du vote sont cruciales : la composition des élus au sein de l'**instance de régulation** de l'entreprise qui est le Comité Social Économique et la représentativité syndicale qui donne vie à la politique contractuelle et aux avancées bénéfiques aux salariés. Le salarié vote pour lui et pour son **bien-être** ce qui ne semble pas, réellement, bien compris par nombre de salariés qui méconnaissent totalement les enjeux et les mécanismes de la **représentation du personnel**.

Il incombe à l'entreprise d'expliquer précisément le rôle et les missions des instances et de clarifier la responsabilité du salarié lors de son **vote**. Les listes ou les candidats communiquent sur ces sujets, mais l'entreprise se doit, conformément aux prescriptions du Code de Travail, de déployer, en anticipation, une information récurrente, cadencée, pédagogique.

L'important est que le potentiel électeur ait conscience des impacts de son choix de vote : redistribution de la dotation aux œuvres sociales - accès aux données de l'entreprise - travail d'une commission clé comme celle dédiée à la sécurité et aux **conditions de travail** - contribution à la commission environnement - augmentation de ses **avantages sociaux** si des accords majoritaires sont signés (intéressement, qualité de vie au travail, égalité pro, parcours professionnels, temps de travail...).

Le vote est complexe, mais est l'expression de l'émotion du salarié

Le vote par pure et totale conviction est vertueux, mais est minoritaire. Il s'évalue au mieux et compte tenu de certains particularismes locaux à moins de 20 %. Il en résulte que l'**acte électoral** porte les **émotions du salarié** qui, au fil des événements vécus, se transforment en sentiments voire en **ressentiments**. Ce déclencheur est un fait qui se justifie sauf qu'il n'est pas, toujours, corrélé à l'intérêt réel et concret du salarié.

De plus, le choix réalisé a des incidences sur la conduite des transformations indispensables à l'entreprise et à son fonctionnement. La **légitimité du vote** repose sur la notion de symétrie des attentions à savoir l'équilibre entre l'intérêt du salarié et celui de l'entreprise. Un acte qui serait, uniquement, motivé par des considérations assimilables à une forme d'obscurantisme serait contre-productif pour le salarié au vu des réels enjeux matérialisables pour lui.

L'entreprise doit se poser les bonnes questions et anticiper cette possibilité en remontant les signaux faibles qui sont nombreux.

En conclusion, le nouveau cycle qui s'ouvre ne se subit pas et ne s'ignore pas.

À propos de Jean-Claude Ancelet

Jean-Claude Ancelet dirige le cabinet **ADEIOS Consulting**, spécialisé dans les relations sociales, le management et la sociologie, l'emploi et ses perspectives dans l'entreprise. Expert des nouvelles sociologies en France et en Europe, il anime conférences et séminaires sur la Génération Y, les réseaux sociaux et les collectifs de travail. Il a écrit en 2011 un livre publié aux éditions DUNOD « Recréez du collectif au travail », ouvrage qui a reçu le Stylo d'Or 2012 décerné par l'ANDRH.

Il est également l'auteur d'un Livre Blanc dédié à la Dynamique Sociale qui est téléchargeable gratuitement.

Trouver un organisme de formation

RECHERCHER UNE FORMATION...

Mots-clés

Thème

Sous thème

Type de formation

Région

RECHERCHER

Site emplois

FORMATIONS EN MANAGEMENT

Lefebvre Dalloz
Compétences

- ▶ affirmation de soi - assertivité
- ▶ nouveau manager
- ▶ gestion du temps
- ▶ prise de parole en public

Besoin d'une formation en management ? Contactez-nous !

AGENDA

- 20** MAI 2025 Le CPF co-construit : Webinaire Focus RH/Business Speaking
- 10** JUIN 2025 Salon Préventica Paris
- 16** JUIN 2025 Semaine Anact pour la qualité de vie et des conditions de travail

BLOGS RH LA SÉLECTION

- Lefebvre Dalloz Compétences Le blog des soft skills
- ANDRH
- Le DRH Le DRH
- HULT / EF COMPANIES EDUCATION Hult EF Insights
- cegos Beyond Knowledge Le blog de la formation professionnelle

>Tous les blogs

FOCUS RH TV



Boomer vs Gen Z : regards croisés sur le monde du travail

>Toutes les vidéos

Toute l'actualité RH avec notre newsletter gratuite

Mon email JE M'INSCRIS



Votre adresse e-mail

Recevoir la newsletter

À LIRE ÉGALEMENT

> Tous les articles



Accompagner la conciliation travail-cancer : une responsabilité stratégique pour les politiques RH. Par Rachel Beaujolin



IA : les managers aux avant-postes de la transformation. Par Louis-Maxime Nègre



Réduire le burn-out en partageant de la reconnaissance. Par David Bernard



Les nouvelles approches du coaching en entreprise : vers plus de durabilité et d'impact. Par Maureen Bassard



La sensibilisation : une opportunité pour renforcer sa marque employeur et lutter contre la désinformation. Par Paul Thiroloix



Être visible quand on exerce un métier de l'ombre ? Par Frédéric Fougerat



Ruptures générationnelles : pourquoi les dirigeants et les managers doivent changer de paradigme. Par Élodie Lajouanie



DRH : se tenir droit dans le torrent des mots. Par Thomas Chardin



Le recrutement sans CV : utopie ou solution d'avenir ? Par Julien Matsis

Afficher plus d'articles

Inscription à la newsletter FocusRH

Retrouvez un jeudi par mois : actualité RH, témoignages, tribunes...

Votre adresse e-mail

JE M'INSCRIS